

Faune et flore des vallées à la loupe



Le syndicat de la Saye, du Galostre et du Lary et les techniciens de Rivière environnement ont présenté un état des vallées de la Saye et Meudon. (photo f. d.)

Ils sont agriculteurs, propriétaires, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, élus et ils étaient présents jeudi soir à la salle du foyer communal, pour la présentation de synthèse du diagnostic de vallée de la Saye et du Meudon concernant le projet de classement en zone Natura 2000.

Guy Valleau et Baptiste Londeix, du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary, qui est la structure en charge de la mise en place du comité de pilotage, présidaient la réunion d'information. L'étude et l'élaboration de ce diagnostic ont été réalisées par Alexandre Comas, géographe, et David Brient, naturaliste, tous deux de l'agence Rivière environnement.

Le document d'objectif (Docob) Natura 2000 des vallées de la Saye et Meudon entre donc dans sa deuxième phase. Une des étapes dans la réalisation de ce document est d'établir un diagnostic. Le site a été donc parcouru par l'équipe de Rivière environnement afin de réaliser un inventaire de la faune, de la flore et des habitats naturels et d'identifier les menaces qui pèsent sur eux.

Un travail sur les activités humaines présentes sur le site a été mené en parallèle à ce diagnostic écologique. Cela a donc permis de comprendre les interactions positives et négatives entre les activités humaines et les milieux naturels du site. Les prospections ont relevé la présence de 72 habitats naturels dont 13 sont protégés et trois sont classés comme prioritaires : forêts alluviales, landes humides et tourbières.

17 espèces protégées

Du côté de la faune, on dénombre 17 espèces protégées dont deux prioritaires : le vison d'Europe et la rosalie des Alpes, un insecte coléoptère. Ces résultats révèlent la richesse écologique mais aussi sa fragilité avec ces espèces menacées et aussi des habitats naturels qui ne sont pas dans un état de conservation optimal.

Le diagnostic socio-économique fait apparaître deux activités essentielles : l'agriculture et la sylviculture.

L'élevage avec un pâturage extensif et grandes surfaces de prairie reste un atout pour les vallées. Cependant, la baisse des exploitations agricoles et l'urbanisation représentent une faiblesse. Le principal atout pour les vallées sera justement la mise en place du document d'objectif Natura 2000 et les actions qui seront proposées aux acteurs de la zone.